

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 68 (1988)
Heft: 4

Artikel: La balance des paiements entre la France et la Suisse : la Suisse au premier rang des partenaires français
Autor: Keller, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La balance des paiements entre la France et la Suisse

La Suisse au premier rang des partenaires français

Paul Keller,
Journaliste

La balance des paiements de la France, établie par les services de la Banque de France et du Trésor, est généralement publiée en automne pour offrir au lecteur intéressé une analyse détaillée des opérations financières effectuées avec l'étranger dans le courant de l'année de calendrier précédente. Cette présentation de chiffres et de commentaires englobant la totalité des transactions avec l'étranger revêt toujours un grand intérêt. Non seulement elle est d'un accès facile pour le lecteur disposant d'une érudition minimum dans le domaine économique, mais elle constitue en plus une source inépuisable de renseignements concrets.

Dans l'ensemble, son principal défaut est de n'être disponible que vers le mois de novembre, voire beaucoup plus tard lorsque les grèves postales s'ajoutent aux lenteurs des services de la Banque et du Trésor.

Les transactions courantes en 1987

En 1987, les transactions courantes (ou balance des revenus) qui englobent les échanges de marchandises, de services et les transferts unilatéraux se sont soldées par un déficit de 24,5 milliards de francs contre un excédent de 20,5 milliards en 1986. Ce n'est évidemment pas la comparaison de deux soldes annuels qui révèle la tendance fondamentale. L'alignement des soldes apparus au cours des dix dernières années (1978-1987) présente une approche plus réaliste. Ainsi, les années 1978 et 1979 font apparaître des soldes actifs alors que 1980, 1981 et 1982 se sont soldées par des déficits. La première moitié de cette série décennale présente un solde négatif cumulé de 70 milliards de francs. Au cours de la deuxième moitié de la série décennale, seule l'année 1986 présente un excédent alors que les déficits des années 1983, 1984, 1985 et 1987 sont relativement modestes. Le déficit cumulé n'est plus que de 50 milliards de francs, donc nettement inférieur par rapport à la période quinquennale précédente.

On peut en déduire qu'à long terme la tendance inhérente de la balance des transactions courantes tend à l'équilibre. Cette constatation est corroborée par le fait que le volume des opérations financières entrant dans les transactions courantes a *grosso modo* triplé en dix ans et que le déficit est en voie de régression. Alors que les transferts unilatéraux accusent des soldes négatifs, qui ont un peu plus que doublé en dix ans pour atteindre près de 29 milliards de francs en 1987, les services, qui ont presque triplé en volume depuis 1978, rapportent bon an mal an un excédent compris entre 24 et 37 milliards de francs (28,5 milliards en 1987).

La principale source de déficit est constituée par le commerce extérieur (marchandises). La statistique française, il est vrai, révèle quelque surprise à qui-conque veut acquérir des certitudes. En effet, les données publiées par la Douane ne correspondent pas à celles de la Banque de France. Ainsi, d'après les premières, le commerce extérieur de la France, en 1987, s'est chiffré à :

Importations	922,3 milliards de francs
Exportations	891,4 milliards de francs
Dégageant un solde de	-30,9 milliards de francs

Toujours d'après la même source statistique, qui d'ailleurs révèle tous les mois à l'opinion publique les résultats

des échanges extérieurs, la balance commerciale aurait été équilibrée en 1986. Or, ces chiffres ne sont pas fiables puisque d'après la Banque de France et sa balance des transactions courantes, c'est par un déficit de 13,3 milliards que les échanges extérieurs se sont soldés en 1986 et par un déficit de 53,4 milliards en 1987...

Le problème se pose là où la douane comptabilise des valeurs déclarées au passage de certaines frontières alors que la Banque de France comptabilise des paiements effectués entre la France (y compris ses DOM-TOM et Monte-Carlo) et l'étranger sans tenir compte, à ce niveau, des avances payées ou des crédits ouverts... On comprend aisément que les deux additions n'aboutissent pas au même résultat. En dépit de ces explications, on éprouve quelque peine à comprendre l'énormité des écarts que font apparaître les deux sources statistiques quand il s'agit de saisir le solde commercial par exemple entre la France et les États-Unis.

D'après les données de la Douane publiées en début d'année, la France a enregistré un déficit de 5,9 milliards de francs avec les USA en 1986 et un autre déficit de 5,0 milliards en 1987. Ces chiffres ont donné lieu à commentaires qui à leur tour ont contribué à inspirer la politique commerciale. Or, quelques mois après leur publication, voilà que la Banque de France révèle que le commerce avec les États-Unis, en 1986, s'est soldé par un excédent français de 31,1 milliards et en 1987 par un nouvel excédent de 24,5 milliards de francs. Quel que soit le degré de bienveillance et de compréhension du « consommateur de statistiques commerciales » que nous sommes tous, l'ampleur de tels écarts est susceptible de décourager tout effort de compréhension et d'analyse.

La Suisse comme partenaire

L'un des aspects les plus intéressants de la balance française des paiements est constitué par les annexes ; celles-ci fournissent les données bilatérales par pays ou groupe de pays. De telles informations font totalement défaut dans la balance des paiements de la Suisse. On est d'autant plus à l'aise pour se féliciter des informations françaises sur les transactions franco-suisse qu'on ne les trouve malheureusement pas ailleurs.

Comme en 1986 et depuis le début de cette décennie, la Suisse, en 1987, s'est hissée au rang de principal fournisseur de devises de la France. Le tableau (ci-après) énumère les soldes bilatéraux les plus importants que dégage la balance des transactions courantes.

**Principaux soldes bilatéraux de la balance des transactions courantes (1987)
en millions de francs**

Communauté européenne	- 79 998
Allemagne	- 40 065
Belgique-Luxembourg	- 17 932
Pays-Bas	- 12 313
Portugal	- 6 905
Italie	- 2 536
Royaume-Uni	+ 13 190
Institutions communautaires	- 9 816
Norvège	- 5 168
Japon	- 4 821
Suède	- 2 470
OPEP	+ 734
USA	+ 16 077
Suisse	+ 29 870

La balance franco-suisse présente un certain nombre de points saillants. Le solde commercial de 18 milliards de francs (13,2 en termes douaniers) est le plus important que la France réalise dans ses échanges bilatéraux. D'autre part, le solde touristique de 12,2 milliards de francs en faveur de la France constitue de loin l'apport le plus considérable à la balance touristique française. La Suisse apparaît par ailleurs comme l'un des grands partenaires maritimes de la France ; elle occupe en cette qualité le quatrième rang bien avant le Japon, la Norvège, la Belgique et la Suède... Enfin, l'apport de la main-d'œuvre frontalière française employée en Suisse reste toujours largement sous-évalué dans la balance courante, qui estime à moins de 650 francs suisses par mois la rémunération de ces salariés... Quelques observations s'imposent.

En ce qui concerne la *balance commerciale*, l'on dispose de trois soldes :

1. celui de la balance commerciale suisse qui s'établit pour 1987 à un déficit de 1,943 milliard de francs suisses, soit au cours de change moyen de l'année : 7,841 milliards de francs français ;
2. celui de la douane française qui s'établit à 13,163 milliards et
3. celui de la balance française des paiements qui le fait ressortir à 18,024 milliards.

Les écarts proviennent sans doute en partie de la comptabilisation du courant électrique : en France celui-ci entre dans la statistique commerciale alors qu'en Suisse il constitue une rubrique à part. En plus, d'importants écarts apparaissent toujours dans le secteur des voitures automobiles : en 1986, la France en avait compté 2 727 de plus à l'exportation vers la Suisse que la Suisse en avait dénombré à l'importation ; en 1987 ce fut l'inverse, le nombre des automobiles françaises

comptées à l'importation en Suisse dépassaient de 4 155 unités celui des voitures recensées à l'exportation de France en Suisse. L'énigme est totale.

Pour sa part, le *solde touristique* que la France réalise avec la Suisse est largement supérieur au double de celui qu'elle réalise avec l'Allemagne. Les Suisses, selon ces chiffres, auraient dépensé 15,22 milliards de francs en France et les Français en Suisse 3,04 milliards, le solde s'établissant à 12,2 milliards en faveur de la France. Disons que c'est là de loin l'excédent touristique bilatéral le plus élevé de la France. En réalité, il faut savoir que les statistiques du marché international des billets de banque constituent l'un des paramètres essentiels pour l'évaluation du mouvement touristique français. Or la Suisse est la principale plaque tournante internationale du commerce de gros des billets. En pleine saison d'été l'import-export de billets sur la seule place bancaire de Zurich est en moyenne de 1,5 tonne par jour. Si telle banque de Zurich acquiert une certaine quantité de billets français, qu'elle achète auprès de la Banque de France pour les revendre sur le marché américain ou néerlandais, cette transaction augmente dans une certaine proportion le montant supposé des dépenses touristiques suisses en France. Du moment où l'ensemble du commerce suisse de billets est imputé au tourisme suisse en France, ce ne sont pas seulement les données relatives à ce dernier qui sont évidemment faussées, mais, dans la mesure où le marché de gros suisse approvisionne de nombreuses autres places étrangères, les données concernant d'autres pays sont forcément inexactes. Ces modes de calcul mériteraient d'être affinés pour cerner la réalité de plus près.

Tout porte à croire que le rang très élevé de la Suisse comme *partenaire maritime* de la France (684 millions de crédits français contre 638 millions de

débits) résulte également d'une particularité statistique. En effet, d'après ces chiffres, la Suisse ne serait dépassée comme partenaire maritime de la France que par les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne... Est-ce le poids des entreprises multimodales de transports suisses qui place la Suisse à ce rang ? Ou le règlement des marchés de fret passe-t-il par des intermédiaires financiers suisses ? En tout cas, ce n'est pas la seule ligne maritime suisse qui relie Marseille à l'Afrique occidentale - et dont le pavillon subit une discrimination totalement injustifiée sur le marché français - qui explique l'importance que suggère la balance des paiements des échanges maritimes franco-suisses.

Quant aux *revenus des travailleurs frontaliers* français occupant un emploi en Suisse, ils sont inscrits au crédit de la balance française des paiements pour le total de 1 763 millions de francs (français). Au nombre de 58 000 en 1987, ces frontaliers gagnaient par conséquent 633 francs suisses par mois... Les autorités françaises disposant des relevés fiscaux des salaires versés - cela en vertu des conventions bilatérales - l'évaluation des revenus des frontaliers ne devrait plus offrir de difficultés majeures. Rappelons à ce sujet qu'en octobre 1984, lors du Séminaire que la Chambre de commerce suisse en France a organisé à Lausanne sur le thème de la réglementation française des changes, un porte-parole de l'Ambassade de France à Berne avait annoncé que ce poste de la balance des paiements ferait l'objet d'une révision.

**Balance franco-suisse
des transactions courantes
Excédents français depuis 1980**

Depuis de nombreuses années, la balance franco-suisse des opérations courantes (ou balance des revenus) établie par les services de la Banque de France et de la Direction du Trésor présente des excédents structurels au profit de la France. Rappelons que la balance des opérations courantes révèle les totaux et les soldes des paiements extérieurs effectués au titre des échanges de marchandises, des échanges des services et des transferts unilatéraux (comme certaines aides au développement).

Voici, en millions de francs français, les excédents obtenus avec la Suisse :

1980	14 008
1981	12 205
1982	11 048
1983	20 286
1984	19 923
1985	27 294
1986	25 023
1987	29 870

A l'époque, les évaluations pour la balance des paiements concluaient à un revenu mensuel moyen de 371 francs suisses par frontalier...

On ne peut que regretter ces quelques zones obscures dans une balance des paiements au demeurant fort bien présentée. En Suisse l'équivalent fait malheureusement toujours défaut, même si les informations fournies par l'annuaire de la Banque nationale suisse sont plus complètes dans certains domaines que les données fournies par la Banque de France.

La balance des capitaux

La balance des capitaux à long et à court termes fait ressortir de larges excédents en faveur de la France dans les transactions franco-suisse. Dans le secteur des capitaux à long terme, la France enregistre des crédits de 59,76 milliards de francs contre un total de débits de 57,03 milliards, soit un solde actif de 2 731 millions de francs. Quant aux crédits à court terme, 4,47 milliards sans contre-

partie de débits font apparaître un excédent français de 4 475 millions de francs.

Les renseignements offerts par la balance des capitaux sont dans l'ensemble plus limités que ceux dégagés par la balance des transactions courantes. Mais trois faits saillants méritent d'être mis en exergue :

- Les investissements directs suisses en France en 1987 se sont élevés à 5 449 millions ; les liquidations ont atteint 2 417 millions ; le solde net s'élève à 3 032 millions de francs. Quant aux investissements français en Suisse, ils se chiffrent à 2 885 millions, la liquidation d'opérations antérieures d'un montant de 1 358 millions fait ressortir un solde de 1 527 millions.
- Parmi les investissements suisses, 2 021 (net 1 345) millions concernaient l'industrie des produits manufacturés dont 1 393 millions (net 1 188 millions) l'industrie chimique.
- Enfin, avec des investissements nouveaux de 1 666 millions de francs (net 612 millions), la Suisse

demeure, comme en 1986, le plus important investisseur immobilier étranger en France.

S'il est vrai que les relations économiques franco-suisse font rarement les gros titres de la presse, force est de constater qu'elles se situent non seulement à un niveau exceptionnellement élevé, mais également à un degré de qualité qui devrait exclure toute velléité de contentieux entre les deux pays. Malheureusement certains dossiers comme celui de la discrimination du pavillon maritime suisse, cet autre qui concerne l'arbitraire taxe de 3 % sur les immeubles propriétés de personnes morales suisses, ou cette autre chicane ayant trait aux réserves techniques des filiales et succursales d'assurances suisses (v. Revue économique franco-suisse 3/88) demeurent en suspens alors que depuis belle lurette des solutions auraient dû intervenir. Un coup d'œil sur la balance bilatérale des paiements ne peut que favoriser, de la part des autorités françaises, toute la diligence souhaitable pour la clôture de ces litiges bien subalternes vu le flux énorme de devises de Suisse vers la France.

TRANSPORTS Nationaux, Européens et Mondiaux

charpiot



- Tous les jours, service régulier sur la Suisse, Belgique, Hollande, R.F.A., Portugal, Espagne, Italie.
- Grande exportation par voies maritime et aérienne.
- Service Express par véhicules de tous tonnages. Location - Entrepôts
- Enlèvements journaliers.

F. 90100 DELLE - 18bis, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. 84 36 00 12 - Télex 360945 et 360958 - Téléfax 84 56 42 43

F. 93613 PARIS-AULNAY-SOUS-BOIS - B.P. 706 Garonor, bât. 6 G
Tél. (1) 48 65 44 83 - Télex 212434 - Téléfax (1) 48 65 04 79

F. 68304 SAINT-LOUIS - 18, rue de la Paix
Tél. 89 69 00 19 - Télex 881382 - Téléfax 89 67 67 62

F. 90000 BELFORT - 18, rue Denfert-Rochereau
Tél. 84 28 04 30 - Télex 360945

F. 68390 MULHOUSE-SAUSHEIM (International) C.R.D.
Tél. 89 61 83 11 - Télex 881275 - Téléfax 89 61 77 78

F. 68190 ENSISHEIM (Colmar-Mulhouse) - Plate-forme de degroupage et de groupage national et international pour Alsace Sud.
Zone Industrielle B.P. 25 - Tél. 89 26 40 20 - Télex 881025

CH. 2926 BONCOURT - CP 76 - Tél. (066) 75 52 75

CH. ZURICH - 8423 EMBRACH EMBRAPORT - Postfach 76
Tél. (01) 865 29 84 - Télex 828132 - Téléfax (01) 865 21 01

Propre filiale: Bellereaux et Cie - F. 74160 Saint-Julien-en-Genevois - Tél. 50 49 03 99 - Télex 385055 - Téléfax 50 35 02 93
Bellereaux et Cie, case postale N° 6, CH. Perly-Genève